



Ville de LORRAINE

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Résultat du processus de consultation

Le projet de résidence tel que proposé est rejeté par une majorité de Lorrains : un comité de travail sera formé

Lorraine, le 6 décembre 2016 – Les Lorrains ont activement pris part aux diverses activités de consultation mises en place par l'administration municipale portant sur le projet de résidence de type locatif pour aînés. Ils ont manifesté leur intérêt, leurs préoccupations ainsi que leurs opinions à travers différentes plateformes de consultation et c'est en toute transparence que nous dévoilons les résultats.

À la lecture des commentaires et des résultats des sondages, le conseil municipal a décidé de ne pas aller de l'avant avec le projet présenté, mais s'engage à poursuivre les discussions qui permettraient un projet de développement concerté de résidence pour aînés.

L'étude téléphonique réalisée par la firme de sondage CROP démontre que les répondants âgés de 65 ans et plus sont généralement favorables (55 %), alors que ceux de 35 à 54 ans sont les plus défavorables (61 %). Parmi les préoccupations soulevées, la volumétrie du bâtiment a été mentionnée par 92 % des répondants. L'emplacement est cependant mitigé, puisque les personnes qui se montrent défavorables au projet s'en préoccupent (71 %), alors que les aînés, généralement en faveur du projet, priorisent cet emplacement (80 %) en raison de la proximité des services. Force est de constater qu'un fossé se dessine entre les générations. Par contre, la majorité s'entend pour dire qu'il est important de considérer les besoins de nos aînés.

Mise en place d'un comité de travail

« C'est en tenant compte du profil démographique de notre municipalité et des besoins de la population que nous devons réfléchir à notre positionnement afin d'intégrer plus harmonieusement toutes les générations. Un comité de travail sur la consolidation du territoire bâti et la planification du développement composé de citoyens et d'élus sera mis sur pied. Dès les premiers mois de 2017, le comité devra trouver une solution viable pour un projet d'hébergement pour aînés et évaluer le site adjacent à Place Lorraine, l'endroit qui semble le plus adéquat selon les sondages et la volonté de nos aînés. Nous sommes convaincus qu'il est possible de préserver le caractère unique de Lorraine et de répondre aux besoins de notre population », précise la mairesse de Lorraine, Lynn Dionne.

Les citoyens intéressés à soumettre leur candidature pour participer à ce comité sont invités à faire parvenir leurs coordonnées détaillées, le groupe d'âge dans lequel ils se situent afin d'assurer une juste représentativité de la population, ainsi que les raisons qui motivent leur démarche à communication@ville.lorraine.qc.ca.

La mairesse tient à remercier les 1735 répondants au sondage par Internet, les 500 répondants au sondage téléphonique, ainsi que les quelque 350 participants aux séances d'information pour avoir partagé leur vision et ainsi contribué à enrichir les discussions. Les rapports des sondages réalisés par Internet et par téléphone sont disponibles au

<http://www.ville.lorraine.qc.ca/regard-sur-notre-ville/projets-d-actualite/residence-pour-aines>.

Source :

Service des communications
Ville de Lorraine - 450 621-8550, poste 265